



UNION PANAFRICAINNE DES POSTES (UPAP)
43^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(24 au 25 juin 2025)
ARUSHA, TANZANIE

COMMUNIQUE FINAL
LU PAR MADAGASCAR

I. INTRODUCTION

La 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP s'est tenue du 24 au 25 juin 2025, à la Tour de l'UPAP, siège de l'Union, à Arusha, en République unie de Tanzanie. Elle a débuté par une cérémonie officielle d'ouverture sous le patronage de M. Nicholas Merinyo Mkapa, Secrétaire général adjoint du ministère de la Communication et des Technologies de l'Information de la République unie de Tanzanie.

La cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par des allocutions successives de représentants des autorités de la région d'Arusha au nom de la République unie de Tanzanie, du Président du Conseil d'administration de l'UPAP, du Secrétaire général de l'UPAP et du Vice-Directeur général de l'Union postale universelle.

Elle a débuté avec les messages de bienvenue à Arusha et en République unie de Tanzanie délivrés respectivement par M. Daniel Loiruki, Secrétaire général adjoint représentant le Secrétaire général des services du gouverneur d'Arusha et Mme Cecilia Mkoba, Responsable postal représentant le Directeur général de l'Autorité de régulation des Communications de la Tanzanie (TCRA).

Ensuite, le Directeur général adjoint de l'UPU a délivré son message de solidarité qui a été suivi par les allocutions de Dr. Sifundo Chief Moyo, Secrétaire général de l'UPAP puis de M. Merzak Laichaoui représentant l'Algérie, Président du Conseil d'administration de l'UPAP.

Enfin, le discours d'ouverture officielle de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration a été prononcé par M. Nicholas Merinyo Mkapa, Secrétaire général adjoint du ministère de la Communication et des Technologies de l'Information de la République unie de Tanzanie.

II. PARTICIPANTS

Ont participé à la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration les Etats membres suivants de l'UPAP : **Afrique du sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Eswatini, Ethiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République de Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, République du Congo, République unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Tchad, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.**

AFRALTI, BIBIMONEY, CPEAO, CRASA, INDIA POST, NATIVES LOGISTICS et l'**UPU** y ont également pris part en qualité d'observateurs

III. REUNION DES CHEFS DE DELEGATION

En application des dispositions de l'article 3-1(c) du Règlement intérieur du Conseil d'administration, les travaux de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration ont été précédés par une réunion des chefs de délégation. Ont pris part à cette réunion les chefs de délégation de tous les Etats membres du Conseil d'administration.

Au cours de cette réunion, les chefs de délégation ont convenu de la composition du bureau du Conseil d'administration et examiné l'ordre du jour et le plan de travail.

A l'issue de la réunion des chefs de délégation, les travaux de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration se sont déroulés suivant son ordre du jour.

IV. DEROULEMENT DE LA 43^{EME} SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Confirmation du quorum

Par appel nominal, il a été établi que tous les Etats membres du Conseil d'administration étaient dûment représentés à la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration. En rappel, les Etats membres du Conseil d'administration sont : **Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maroc, Namibie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.**

2) Election et installation des membres du bureau

Sur proposition de la République Démocratique du Congo (RDC) appuyée par le Maroc, la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, le bureau de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration a été élu ainsi qu'il suit :

- Président : **Sénégal** ;
- 1^{er} Vice-Président : **Cameroun**
- 2^{ème} Vice-Président : **Tunisie**
- Rapporteurs : **Madagascar et Zambie.**

Les représentants des Etats membres élus au bureau du Conseil d'administration ont été officiellement installés dans leurs fonctions pour diriger les travaux de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration.

3) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Le Secrétariat général a soumis le projet d'ordre du jour et le programme de travail au Conseil d'administration pour examen et adoption. Le projet d'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés sans amendement.

4) Messages de bonne volonté des partenaires

Sur ce point, les partenaires suivants de l'UPAP ont, tour à tour, délivré leurs messages de bonne volonté à l'UPAP en l'occurrence au Conseil d'administration : **BIBIMONEY, CPEAO, CRASA, INDIA POST, NATIVES LOGISTICS et l'UPU.**

5) Rapport du Président sortant du Conseil d'administration

M. Merzak Laichaoui, président sortant du Conseil d'administration, a présenté son rapport d'activités de l'exercice financier 2024/2025. Il est ressorti de cette présentation les points saillants suivants :

- participation aux réunions en ligne du bureau de la Conférence des plénipotentiaires ;
- Présidence des travaux de la 42^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration ;
- Signature des états financiers de l'exercice 2022/2023 ;

Par ailleurs, il a rappelé qu'il a été saisi par le Secrétariat général sur le retard accusé dans la finalisation du projet de capitalisation et a donné des instructions visant à finaliser l'audit des comptes financiers de l'exercice 2023/2024.

A l'issue des échanges, le rapport d'activités 2024/2025 du Président du Conseil d'administration a été adopté par le Conseil d'administration.

6) Examen et adoption de l'état de mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations de la 42^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration

Le Secrétariat général a soumis au Conseil d'administration l'état de mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations pour examen et adoption. A l'issue de la présentation et des échanges y relatifs, les Etats membres ont été invités à rejoindre la plateforme philatélique qui a été refaite pour une meilleure efficacité en matière de digitalisation des activités philatéliques. Aussi, le Secrétariat général a été invité à intégrer dans la stratégie 2026-2030, un mécanisme d'évaluation des actions des opérateurs désignés pour faire face à la baisse drastique des volumes.

Au terme des échanges, l'état de mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations de la 42^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration a été adopté.

7) Questions connexes à l'UPU

Le Bureau international de l'UPU a présenté la politique de coopération et de développement 2026/2029 et l'état des préparatifs du 28^{ème} Congrès de l'UPU.

Concernant la politique de coopération et de développement, le Bureau international de l'UPU est revenu sur l'état des activités jusque-là réalisées dans le cadre du cycle d'Abidjan à savoir la création de nouveaux bureaux régionaux, la mise en place de projets d'assistance technique, le renforcement des engagements vis-à-vis des unions restreintes et l'organisation d'événements techniques tels que le Forum des dirigeants postaux africains.

Par ailleurs, le Bureau International a rappelé les piliers de la politique 2026/2029 qui sont :

- Le renforcement de la régionalisation ;
- La mise en place de projets de coopération au développement ;
- La gestion des risques de catastrophe.

En ce qui concerne l'état des préparatifs du 28^{ème} Congrès de l'UPU, le Bureau international a informé les Etats membres de la situation des candidatures africaines au CA et CEP de l'UPU. Il est ressorti de la présentation que quatorze (14) candidatures au CA ont été reçues contre onze (11) sièges disponibles. Pour les Candidatures au CEP, le Bureau international a enregistré dix-sept (17) candidatures africaines contre onze (11) sièges réservés à la région Afrique. Le Bureau international a alors invité l'UPAP à harmoniser les candidatures conformément au nombre de sièges réservés à l'Afrique.

A l'issue de la présentation, les Etats membres de l'UPAP ont soutenu la politique de renforcement de la régionalisation et posé des questions relatives aux conditions et modalités de renouvellement des membres du CA et du CEP de l'UPU et au mécanisme mis en place pour faciliter la collaboration entre les bureaux régionaux de l'UPU. Le Bureau international a répondu à toutes les questions posées.

Par ailleurs, le Secrétariat général de l'UPAP a proposé de soumettre au Conseil d'administration un projet de résolution pour reconnaître les efforts déployés par l'UPU dans le domaine de la coopération internationale et de l'assistance technique apportée aux Etats membres.

En définitive, le Conseil d'administration a pris note de l'état des préparatifs du 28^{ème} Congrès de l'UPU et de la politique de coopération au développement 2026/2029.

8) Examen et adoption du rapport d'activités du Secrétariat général

Le Secrétaire général a soumis au Conseil d'administration, pour examen et adoption, le rapport d'activités du Secrétariat général pour l'exercice 2024/2025. Dans sa présentation, le Secrétaire général a d'abord souligné que les activités ont été réalisées au cours de la période sous revue conformément au plan stratégique 2021/2026 de l'UPAP et aux dispositions de l'article 9 de la Convention de l'UPAP. Il a par ailleurs rappelé les activités réalisées dans le domaine de l'exploitation, de la digitalisation, des finances, de l'administration du personnel, de la régulation, des politiques et des affaires juridiques.

En effet, les activités réalisées au cours de l'exercice financier 2024/2025 ont notamment porté sur :

- Le projet de Tour de l'UPAP ;
- Le recouvrement des arriérés de contributions. Sur ce point, il a informé le Conseil d'administration que le Gabon s'est acquitté de sa contribution statutaire pour l'exercice financier en cours après avoir cumulé de dix (10) années d'arriérés ;
- L'appel aux Etats non-membres suivants à adhérer à la Convention de l'UPAP : Cap vert, Maurice, Rwanda, Djibouti, Soudan du Sud, Mauritanie et Seychelles ;
- Organisation de plusieurs ateliers de formation ;
- Elaboration de procédures administratives internes de gestion des activités (Procédure d'approvisionnement, Règlement intérieur du Comité consultatif, Règlement intérieur du Comité d'étude des offres) ;
- L'administration de plusieurs questionnaires dans le domaine de la digitalisation, de la chaîne logistique, du système GMS, de la régulation postale et des finances ;

- Renforcement de la coopération à travers la signature de nombreux protocoles d'accord avec des organisation internationales (Créative Collision, Ethiopian Airlines, PubMed, UPAEP, APPU, Paytota and Kitsoft)

A l'issue de la présentation, les Etats membres ont formulé les observations suivantes :

- Le Secrétariat général doit se focaliser, dans le cadre de la future stratégie, sur l'harmonisation des cadres politiques et de régulation en l'occurrence dans les domaines du commerce électronique, des services financiers digitaux,
- Les Etats membres ont encouragé le Secrétariat général à poursuivre ses efforts de recouvrement des arriérés de contributions obligatoires tout en explorant les possibilités d'obtenir plus de membres associés qui pourraient contribuer en espèce et/ou nature.

Par ailleurs, le secrétariat général a informé les Etats membres que les risques sur la Tour de l'UPAP liés à l'érosion sont identifiés ainsi que les solutions. Toutefois, le Secrétariat général a souligné qu'il est à la recherche de ressources financières pour mettre en œuvre les solutions identifiées.

A l'issue des échanges, le rapport d'activités 2024/2025 du Secrétaire général a été adopté par le Conseil d'administration.

9) Examen et adoption des rapports des Commissions Administratives et Techniques

Les présidents des commissions administratives et techniques, des fora des dirigeants postaux et des régulateurs postaux ont successivement présenté au Conseil d'administration les rapports de leurs travaux.

i) Sur les questions de politique et de régulation

Le Président de la Commission Politique et Régulation, le Kenya représenté par M. Matano Ndaro a présenté le rapport de ladite Commission. Sa présentation a porté principalement, outre l'état de mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations du conseil d'administration ainsi que l'état de mise en œuvre du plan d'actions quadriennal de la Commission, sur les points saillants ci-après :

- Propositions d'amendement des Actes de l'UPAP ;
- Propositions d'amendement du Règlement du personnel de l'UPAP ;
- Propositions d'amendement du Règlement intérieur du Conseil d'administration ;
- Les termes de référence de l'équipe spéciale « Développement durable » ;
- Les résultats de l'analyse des réponses au questionnaire sur la régulation postale en Afrique.

A l'issue de la présentation, les Etats membres ont formulé les observations suivantes :

- Le Secrétariat général doit tenir compte de la nécessité de promouvoir le secteur postal à travers les activités de régulation ;
- Le Secrétariat général doit, en collaboration avec les organisations sous-régionales du secteur et les associations de régulateurs, conduire des études visant à mettre en place un cadre d'évaluation des performances.

Par ailleurs, les Etats membres tout en reconnaissant la pertinence des recommandations ont réaffirmé l'importance d'avoir de telles recommandations de la part de l'UPAP car elles serviront à alimenter les plaidoyers auprès des autorités gouvernementales des Etats membres notamment les ministères en charge des services postaux.

Enfin, des clarifications ont été apportées au choix du Secrétariat général d'avoir une résolution et une recommandation portant sur les résultats de l'analyse des réponses au questionnaire sur la régulation postale en Afrique.

ii) Sur les questions relatives à l'Exploitation et aux Technologies

Le rapport de la Commission Exploitation et Technologie a été présenté par le Nigéria représenté par M. Mohammed Zoaka. Il est ressorti de sa présentation les principaux points suivants :

- Etat de mise en œuvre du plan d'actions du groupe de travail sur la rémunération : sur ce point, il a rappelé les activités réalisées notamment les réunions du groupe de travail, les tables rondes organisées en collaboration avec l'UPU et l'atelier sur la rémunération pour la région arabe. Il a également présenté les résultats de l'analyse des réponses au questionnaire sur la participation au GMS en Afrique ;
- Etat de mise en œuvre du plan d'actions du groupe de travail sur la numérisation et l'innovation : l'exposé a porté sur les activités de coopération avec l'UPU, la Commission de l'Union africaine et les ateliers sur la mise en œuvre des activités « .Post » et sur les services financiers numériques. Son exposé a aussi porté sur les résultats de l'analyse des réponses au questionnaire sur la numérisation des services postaux en Afrique ;
- Etat de mise en œuvre du plan d'actions sur la promotion de la philatélie : il est ressorti de sa présentation, que les Etats ont participé :
 - i) à la 3^{ème} conférence philatélique africaine organisée en ligne sous le thème : « Timbre numérique : une nouvelle dimension pour la philatélie. » ;
 - ii) aux activités philatéliques mondiales organisées par l'UPU et autres partenaires (19^{ème} édition du concours international pour les autorités postales émettrices des Etats membres, émission d'un timbre commémoratif pour le 150^{ème} anniversaire de l'UPU et les activités du système de numération de l'AMDP) ;
- Etat de mise en œuvre du plan d'actions du groupe de travail sur la chaîne logistique : sur ce point, la présentation a porté sur les activités relatives à la sécurité, au projet ORE et au transport ainsi qu'à l'atelier de formation EAD, CDS/IPS ;

Le président de la Commission a également présenté les résultats de l'analyse des réponses au questionnaire sur les services de la chaîne logistique, le rapport du groupe d'action sur la sécurité de l'UPAP et le rapport d'activités de la Task force UPAP-AFRAA.

Suite à la présentation, le Conseil d'administration adopté le rapport de la Commission Exploitation et Technologie.

iii) Concernant les questions relatives à la Stratégie

Le rapport de la commission Stratégie a été présenté par son Vice-président, l'Ouganda représenté par Mme Agatha. La présentation du rapport a porté sur :

- La stratégie de l'UPAP pour le cycle quadriennal 2026-2030. A cet effet, la présidente a rappelé les interventions stratégiques pour le prochain cycle notamment les domaines d'intervention prioritaires de l'UPAP qui sont :
 - i) S'engager dans la transformation numérique ;
 - ii) Adopter le commerce électronique ;
 - iii) Améliorer l'expérience des clients.
- L'état de mise en œuvre du plan d'actions du groupe de travail Investissement et Projets. Sur ce point, la présidente de la Commission Stratégie a évoqué le projet de numérisation pour

l'amélioration des services postaux en Afrique et la mobilisation des ressources à travers l'organisation d'une conférence des donateurs et investisseurs ;

- La gestion des risques de catastrophe pour les pays africains : Il a été rappelé que l'UPAP a organisé en collaboration avec l'UPU un atelier sur ce sujet et pris des initiatives à l'endroit des Etats membres touchés par les cyclones Chido, Dikeledi et Jude. Par ailleurs, le conseil d'administration a été informé de la préparation d'une note conceptuelle de l'UPAP sur les modalités de gestion des risques de catastrophe ;
- Les prochaines étapes de l'ouverture de l'UPU aux acteurs du secteur postal élargi : il est ressorti de l'exposé qu'à l'issue de l'adoption du rapport de la Task force, il a été recommandé de créer un groupe de travail ou une équipe spéciale chargé (e) de suivre la mise en œuvre des recommandations du 4^{ème} congrès extraordinaire de l'UPU. Toutefois, seule la Namibie a répondu à la demande du Secrétariat général ;
- L'état de mise en œuvre des activités du Secrétariat général sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : Le conseil d'administration a été informé des activités réalisées par l'unité Tic du Secrétariat général, de l'acquisition de ressources informatiques par le Secrétariat général grâce au financement octroyé par l'opérateur américain USPS tel qu'annoncé lors de la 42^e session ordinaire du Conseil, et de la refonte en cours du site Web de l'UPAP avec l'appui de l'Institut Nelson Mandela et les Etats membres suivants : République Démocratique du Congo, Ghana, Kenya, République unie de Tanzanie et Zimbabwe
- Le Centre de renforcement des capacités de l'UPAP est opérationnel et a servi au cours de la période sous revue à abriter les ateliers Trainpost et sur les services financiers numériques ainsi que la table ronde sur la rémunération.

A l'issue de la présentation, le Rapport de la Commission Stratégie a été adopté par le Conseil d'administration.

iv) Concernant le Forum des régulateurs

Le Niger, Co président du forum des régulateurs postaux, représenté par le colonel Major Issaka Chaibou, a présenté au Conseil d'administration la Déclaration du Forum des régulateurs postaux africains, assortie d'un projet de résolution à l'attention des Ministères en charge des services postaux, des autorités de régulation et des opérateurs postaux ainsi qu'au Secrétariat général de l'UPAP.

La 7^{ème} édition du Forum des régulateurs postaux s'est tenue le 23 juin 2025 sous le thème « **Financement du service postal : défis réglementaires, techniques et financiers, et perspectives.** » Ce thème a été développé à travers **deux (02)** panels : l'un portant sur les défis réglementaires, techniques et financiers et l'autre sur les solutions pour un financement durable du service postal universel.

A l'issue de la présentation, le conseil a approuvé la déclaration ainsi que le projet de résolution y relative.

v) Concernant le Forum des dirigeants postaux

Le Co-Président, le Kenya représenté par M. Michael Otieno Okal a présenté au Conseil d'administration la déclaration des participants au 5^{ème} Forum des dirigeants postaux organisé autour du thème : « **Autonomiser l'Afrique de demain grâce à l'innovation postale : intégration, logistique et développement socioéconomique inclusif à l'ère du numérique** ».

Ce thème a été discuté dans deux (02) panels : le 1^{er} a porté sur le sous thème : « **Transformer les services postaux : innovation, intégration et inclusion pour un avenir numérique** » et le 2nd sur le

sous thème : « **Autonomiser les communautés africaines grâce à la poste : innovation, logistique et excellence postale** »

Cette déclaration et son projet de résolution ont été également adoptés par le Conseil d'administration.

vi) Concernant les questions de Finances et d'administration

Le 1^{er} Vice-Président, le Cameroun représenté par M. Richard Betek Kima a soumis au Conseil d'administration le rapport de la commission administration et Finances pour examen et adoption. Les principaux points de ce rapport portaient sur :

- Le plan de succession recommandé par le Secrétariat général de l'UPAP ;
- Le recouvrement des arriérés de contributions ;
- Le projet de capitalisation de la Tour de l'UPAP ;
- La gestion des ressources humaines notamment la reconversion de l'un des cinq (05) postes dans le domaine des Tics en poste d'assistant en Tic, le rétablissement et le pourvoi du poste de technicien comptable ;
- Les propositions d'amendement au Règlement du personnel de l'UPAP ;
- Le budget de l'exercice financier 2025/2026 ;
- Le recrutement d'un auditeur externe.

A l'issue de la présentation et des échanges y relatifs, les observations suivantes ont été formulées :

- La commission Finances et administration n'est pas un organe de décision et, par conséquent ne peut prendre des décisions ni instruire le Secrétariat général car cela relève de la compétence du Conseil d'administration ;
- La commission administration ne peut décider de retirer un consultant de la liste initiale des trois (3) consultants sélectionnés après la procédure d'approvisionnement et ce, conformément aux dispositions de l'article 54 (1) du Règlement financier de l'UPAP ;
- Les normes IPSAS 45 et 46 ne peuvent être appliquées aux comptes financiers de l'exercice 2023/2024 car elles sont effectivement entrées en vigueur en janvier 2025 ;
- Le Conseil d'administration ne peut prolonger la durée du bénéfice de l'annulation des 50% sur les arriérés de contribution décidée par décision n°06/UPAP/CP/2021 de la Conférence des plénipotentiaires car cela relève de la compétence de la Conférence. Le Conseil ne peut que recommander cette prolongation à la Conférence des plénipotentiaires pour examen et décision.

Après prise en compte desdites observations, le rapport de la commission Administration et Finances assorti des projets de décisions, résolutions et recommandation a été adopté.

En définitive, les présidents des Commissions administratives et techniques ont tour à tour félicité les Etats membres pour leur engagement constant aux côtés de l'UPAP et le Secrétariat général pour la détermination et la qualité des documents préparés et soumis aux Commissions administratives et techniques puis au Conseil d'administration.

10) Date et lieu de la 44^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a été informé que, compte tenu de la période transitoire induite par les implications de la décision N°02/UPAP/CP/2021, la 44^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration et la 11^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires se tiendront de façon consécutive en

mars 2026. Les dates et lieu seront communiqués par le Secrétariat général après consultation avec le bureau.

11) Divers

Les Etats membres suivants ont successivement pris la parole pour informer le Conseil d'administration de leurs candidatures au Conseil d'administration et/ou au Conseil d'Exploitation Postale de l'UPU : **l'Ouganda, le Burkina Faso, la Tanzanie, le Sénégal, le Botswana, le Kenya et le Cameroun.**

Par ailleurs, **l'Ouganda et le Sénégal** ont également présenté leurs candidatures aux postes de Secrétaire général adjoint puis informé le conseil de leurs intentions d'accueillir la prochaine session de la Conférence des plénipotentiaires.

Enfin, le Secrétaire exécutif de la CPEAO a appelé le Secrétariat général de l'UPAP à harmoniser les candidatures africaines au Conseil d'administration et au Conseil d'exploitation postal de l'UPU.

12) Adoption des décisions, résolutions et recommandations

Au terme des délibérations, la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration a approuvé et adopté les décisions, résolutions et recommandations figurant dans le tableau récapitulatif joint en annexe.

Le Conseil d'administration s'est félicité du sérieux et de la détermination qui ont caractérisé la session ainsi que de la qualité des documents présentés et des résultats auxquels ils sont parvenus. Il a aussi félicité le Secrétariat général pour la qualité du travail abattu et des documents à lui soumis.

13) Motion de remerciements

Une motion de remerciements a été adressée par la Namibie aux autorités de la République unie de Tanzanie pour leur accueil chaleureux et à tous les Etats membres pour leur engagement dans la cause de l'Union.

Fait à Arusha, République unie de Tanzanie, le 25 juin 2025

**Tableau des décisions, résolutions et recommandations de la 43^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration
Arusha, République unie de Tanzanie, du 24 au 25 juin 2025**

N°	DECISIONS	INTITULE
1.	Décision N°01/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant adoption de la proposition d'amendement au Règlement intérieur du Conseil d'administration
2.	Décision N°02/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant création de l'équipe spéciale sur le « Développement durable »
3.	Décision N°03/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant suspension de la qualité de membre associé de l'UPAP de la société AsaaseGPS
4.	Décision N°04/UPAP/CA/XLIII/2025	Adoption des amendements proposés au Règlement du personnel
5.	Décision N°05/UPAP/CA/XLIII/2025	Modification des modalités de mise en détachement du personnel auprès du Secrétariat général de l'UPAP
6.	Décision N°06/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant approbation pour pourvoir les postes vacants suite au départ à la retraite des membres du personnel de l'UPAP
7.	Décision N°07/UPAP/CA/XLIII/2025	Relative à la formation des membres du personnel de l'UPAP éligibles à la retraite
8.	Décision N°08/UPAP/CA/XLIII/2025	Relative au rétablissement et au pourvoi du poste de technicien comptable
9.	Décision N°09/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant reconversion de l'un des cinq (5) postes vacants dans le domaine des TIC en poste d'assistant en technologies de l'information
10.	Décision N°10/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant approbation du budget de l'Union panafricaine des postes pour l'exercice 2025/2026
11.	Décision N°11/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant nomination de l'auditeur externe pour l'exercice financier 2024/2025

N°	RESOLUTIONS	INTITULE
1.	Résolution N°01/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant adoption du rapport d'activités annuel du Secrétariat général pour la période 2024-2025
2.	Résolution N°02/UPAP/CA/XLIII/2025	Relative à la présentation à la 11 ^{ème} session ordinaire de Conférence des plénipotentiaires de l'UPAP d'un projet de décision portant amendement des Actes de l'Union
3.	Résolution N°03/UPAP/CA/XLIII/2025	Relative aux résultats de l'analyse des réponses au questionnaire sur la régulation postale en Afrique
4.	Résolution N°04/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant sur les questions relatives à l'Exploitation et aux Technologies
5.	Résolution N°05/UPAP/CA/XLIII/2025	Portant sur les questions relatives à la Stratégie
N°	RECOMMANDATIONS	TITRE
1.	Recommandation N°01/UPAP/CA/XLIII/2025	Relative aux résultats de l'analyse des réponses au questionnaire sur la régulation postale en Afrique
2.	Recommandation N°02/UPAP/CA/XLIII/2025	Prorogation jusqu'à la clôture de l'exercice financier 2025/2026 de l'exonération de 50 % des arriérés de contributions statutaires accordée par la Conférence des plénipotentiaires